

CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCAATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 9 FÉVRIER 2022

19 h 00

Accueil à compter de 18 h 15

TEAMS

La rencontre de l'équipe « Bureau des délégués » a été planifiée dans TEAMS.

- Si vous n'êtes pas membre de cette équipe, nous vous invitons à communiquer rapidement avec nous afin que nous puissions vous y ajouter.



[Procédure pour rejoindre une réunion de L'APL dans TEAMS. \(Mise à jour 28 janvier 2021\)](#)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2022;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Temps supplémentaire;
5. Formation continue;
6. Comité d'élection;
7. Informations;
8. Questions diverses...
9. Nouvelles de mon milieu

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE VIRTUELLE (COVID-19) DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 9 FÉVRIER 2022 À 19 HEURES 00 MIN., SOUS LA PRÉSIDENTE DE GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2022;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. Temps supplémentaire;
5. Formation continue;
6. Comité d'élection;
7. Informations;
8. Questions diverses...
 - a) Journées pédagogiques
 - b) Plan de travail durant les journées pédagogiques
9. Nouvelles de mon milieu

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-932-05)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Armstrong, Emelie
B. Tardif, Julie
Bédard, Éric
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Benoit, Mélanie
Bouchard, Marie-Élaine
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Bourgoin, Nathalie
Boursier, Annie-Claude
Boutet, Christine
Brisebois, Julie
Brunette, Stephanie
Carrier, Marjorie
Cayer, Réal
Chamberland, Martine
Champagne, Catherine
Champagne, Sylvain
Charest, Caroline

Choquette, Anic
Côté, Valérie
Couture, Michelle
Déniel, Caroline
Desautels, Jocelyne
Deschamps, Sylvie
Diotte, Claudine
Dulude, Serge
Dupont, Isabelle
Dupré, Patrick
Falardeau, Lorraine
Fontaine, Diane
Fontaine, Shirley
Fortin, Julie
Gélinas, Manon
Gervais, Jean-Simon
Girard, Marie-Josée
Goulet, Michèle
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Hamel, Marie-Hélène
Laberge, Isabelle
Lacroix, Martin
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lagarde, Brigitte
Lamontagne, Marie-Claude

Lamoureux, Suzie
Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Laroche, Eric
Lauzon, Cédric
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Lefebvre, Hélène
Lespérance, Anick
Létourneau, Julie
Lévesque, France
Longtin, Annie
Maisonnette-Trudeau, Joëlle
Meunier, Marc-Étienne
Normandin, Marc
Paquette, Sophie
Paquin, Francis
Paquin, Joël
Pepin, Patrick
Pinsonneault, Marie-Josée

Pitre, Denise
Plamondon, Lyne
Pleau, Julie
Poirier, Chantal
Poudrier, Arlène
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Renaud, Hélène
Richard, Mathieu
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Simoneau, Maude
Sirois, Anne-Marie
Slobie, Mélanie
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Trédemy, Karine
Turmel, Alexandra
Venne, Jean-Marc

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

09-02-BDD-21-22-1501

Il est proposé par Jean-Simon Gervais, appuyé par Michèle Goulet, que l'ordre du jour soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 JANVIER 2022

09-02-BDD-21-22-1502

Il est proposé par Eric Laroche appuyé par Chantal Leclerc, que le procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2022 soit accepté.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert présente la décision du Comité d'éthique qui s'est réuni le 1^{er} février 2022.

« Considérant qu'il n'y a pas eu de comportement contraire à l'éthique syndicale, il est proposé par le Comité d'éthique d'accepter madame Marie Goreth Nduwayo en tant que membre de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). »

Sophie Hébert explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements A.P.L.*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

09-02-BDD-21-22-1503

Il est proposé par Sylvie Deschamps, appuyée par Sylvie Lamoureux que les personnes dont les noms suivent soient acceptées comme membres de L'Association des professeurs de Lignery (CSQ).

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

NOUVEAUX MEMBRES

Bourque-Fleury, Mélissa
Halili, Sajmira
Melizi, Ouafa
Michaud, Kim
Nduwayo, Marie Goreth

4. TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Martine Provost communique de l'information sur le temps supplémentaire ainsi que la rémunération prévue pour celui-ci. Elle fait référence au Communiqué APL #14

5. FORMATION CONTINUE

Kim D'Amour présente et commente le plan d'action sur l'offensive professionnelle mentionné dans le Communiqué APL #14.

Procédure

- informer sa direction et évaluer, avec elle, les possibilités d'ajustement de la tâche pour répondre aux nouvelles demandes ou au surplus de tâches à faire;
- à défaut d'y arriver, le paiement du temps supplémentaire, approuvé par la direction, sera effectué.

L'objectif est de trouver des solutions. Toutes situations litigieuses, celles où vous n'arrivez pas à vous entendre, doivent nous être rapportées afin qu'elles puissent être portées à l'attention du CSS.

Pour bien comprendre les éléments de la tâche : Communiqué APL #2a.

Dans certaines situations, aucun aménagement de la tâche n'est possible, seul du temps supplémentaire doit être prévu :

- lorsqu'on me demande de remplacer, en classe, une ou un collègue pour une situation d'urgence ou lors d'une absence;
- lorsqu'on m'ajoute une surveillance à l'occasion de l'absence d'une collègue ou d'un collègue;
- lorsqu'on m'ajoute du tutorat (mesure du ministère) par exemple;

Portez une attention particulière aux situations suivantes :

- lorsqu'on me demande de m'occuper des élèves absents pour plus de 2 jours, cela devrait faire l'objet d'un ajustement des minutes à la tâche ou d'un paiement en temps supplémentaire selon la procédure présentée ci-haut;
- lorsqu'on me demande de préparer et/ou d'assister à des PI alors que mon temps alloué au SE (suivi à l'encadrement) est écoulé ou insuffisant;
- lorsqu'on me demande de m'occuper de l'enseignant des « cours à domicile » ou de « Répit » au-delà de ma tâche.

Que faire lorsque le réaménagement n'est pas possible?

Pour être dans l'obligation d'effectuer une tâche, votre direction doit vous y avoir assigné par écrit. Il est de votre responsabilité d'aviser votre direction par écrit, de prendre en note le temps supplémentaire que vous faites, de le réclamer et de nous aviser promptement. Ainsi nous vous demandons de :

- conserver la demande écrite de votre direction vous donnant l'ordre d'effectuer une tâche;
- conserver les traces démontrant que malgré vos discussions, la direction n'a pas réaménagé votre tâche ou que cela n'était pas possible;
- conserver les traces démontrant que vous avez effectué la tâche;
- procéder au calcul du temps supplémentaire fait (temps réel effectué – temps alloué à la tâche = temps supplémentaires).

Acheminez le tout à L'APL et nous ferons les démarches et assurerons le suivi de votre dossier.

Vous pourrez ainsi remettre, à votre direction, la compilation du temps supplémentaire effectué et en demander le paiement.

Le calculateur de tâche pourrait vous soutenir dans cette démarche. En effet, pour toutes les tâches assignées par la direction en surplus du 27 heures (tâche éducative + tâche complémentaire) le paiement à 1/1000 ou la compensation en temps peuvent être demandés.

À la suite de la réception d'une réponse négative de la direction, un grief peut être envisagé mais des délais s'appliquent.

Les nouvelles dispositions de la convention 2020-2023 permettront des nouveautés qui, nous l'espérons, viendront diminuer ces situations litigieuses.

6. COMITÉ D'ÉLECTION

Sophie Hébert procède à la formation du Comité d'élection en prévision de combler les postes au Conseil exécutif se tiendra en juin 2022.

09-02-BDD-21-22-1504

Il est proposé par Hélène Renaud appuyée par Josée Tragnée qu'Eric Laroche soit président d'élection.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-BDD-21-22-1505

Il est proposé par Jocelyne Desautels appuyée par Daniel Landry que Francis Paquin soit secrétaire d'élection.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-BDD-21-22-1506

Il est proposé par Suzie Lamoureux appuyée par Karine Lapré qu'Isabelle Laberge soit scrutatrice.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-BDD-21-22-1507

Il est proposé par Mélissa Bourdeau appuyée par Chantal Leclerc que Marlène Leduc soit scrutatrice.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

09-02-BDD-21-22-1508

Il est proposé par Marilène Leduc appuyée par Isabelle Lapierre que Mélissa Bourdeau soit scrutatrice substitut.

Le vote est pris sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATIONS

Qualité de l'air – CO₂

Martine Provost fait un retour sur une rencontre avec le CSS concernant le dossier de la qualité de l'air. Elle présente l'affichette qui sera distribuée dans les milieux et donne des détails.

COVID – CNESST

Sophie Hébert rappelle aux membres l'importance de faire une déclaration à la CNESST en cas de test positif à la COVID.

Bouchons moulés avec filtre

Sophie Hébert explique la démarche pour se procurer des bouchons avec filtre pour les enseignantes et enseignants d'éducation physique et de musique. À la suite de plusieurs démarches de L'APL, les frais associés à ces bouchons seront défrayés par le CSS.

Journée internationale des droits des femmes

Kim D'Amour fait un rappel pour le retour des bons de commande pour se procurer des épinglettes

Blitz du Fonds de solidarité FTQ

Guy Poissant annonce le blitz en virtuel au retour de la relâche.

8. QUESTIONS DIVERSES

a) Deux journées pédagogiques à utiliser dont le contenu est déterminé par les enseignantes et les enseignants.

Le sondage a été compilé et les résultats de la consultation seront transmis au CSS sous peu. La suite sera faite par le CSS.

b) Plan de travail durant les journées pédagogiques dont le contenu est déterminé par les enseignantes et les enseignants

L'APL ne comprend pas pourquoi on pourrait demander un plan de travail aux enseignantes et aux enseignants. Comme le contenu est déterminé par les enseignantes et les enseignants, c'est du travail personnel pour toutes et tous.

9. NOUVELLES DE MON MILIEU

Un membre remercie L'APL pour son intervention lors d'un problème d'approvisionnement en eau à son école, grâce à cette intervention, la situation s'est résolue rapidement.

Un membre nous informe qu'à l'école St-Marc, aujourd'hui, il y aurait eu un problème de gaz lié à la fournaise. L'évacuation de l'école a dû être demandée.

Un membre rapporte que dans son école, l'équipe d'adaptation scolaire est majoritairement (7 personnes sur 8) en invalidité depuis 6 mois.

Martine Provost fait un suivi du dernier Bureau des délégués à l'effet que nous avons eu la confirmation du CSS que « à l'occasion d'une tempête, quand c'est fermé, c'est fermé ! »

À 21 H 30 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
